

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée du 14 novembre 2017
 - 2.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 14 novembre 2017
 - 2.2. Suites au procès-verbal de l'assemblée du 14 novembre 2017
3. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 5 décembre 2017
 - 3.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 5 décembre 2017
 - 3.2. Suites au procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 5 décembre 2017
4. Révision de la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études* (PIEPE) : dépôt des recommandations au Comité des orientations pédagogiques
5. Révision du *Cadre du suivi de la mise en œuvre d'un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)* : dépôt des recommandations au Comité d'étude des programmes
6. Adoption de la mise à jour de la *Procédure de traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*
7. Adoption du document *Cours complémentaires – Règles d'élaboration de l'offre de cours*
8. Avis au conseil d'administration : réponse du cégep Édouard-Montpetit à l'appel de propositions pour le futur programme de Technologie de l'échographie médicale
9. Information
 - 9.1. Nouveau *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC)
 - 9.2. Rencontre avec la présidente de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC)
10. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT TENUE LE 6 FÉVRIER 2018, À LA SALLE B-105A DU CAMPUS DE LONGUEUIL.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Rachel Belzile	Sylvain Légaré
Vanessa Blais	Lise Maisonneuve
Valérie Blanc	Étienne Marcotte
Luce Bourdon	Louis-Philippe Ménard
Nancy Chaput	Josée Mercier
Martin Choquette	Brigitte Pelletier
Monique Delisle	Serge Rancourt
Guylaine Fontaine	Pierre Rannou
Annie Houle	Robert Saletti
Jean Labbé	Julie Tougas-Ouellette

SONT INVITÉS :

Renée Asselin, conseillère pédagogique au Service des programmes, campus de l'ÉNA
Louis-Marie-Dussault, directeur adjoint des études au Service des programmes, campus de l'ÉNA
Pierre Joo, conseiller pédagogique au Service des programmes, campus de Longueuil
Lin Jutras, directeur adjoint des études
Patsy Caron, enseignante au programme de Techniques de radiodiagnostic
Aude Clotteau, directrice à la Direction de la formation continue et des services aux entreprises

1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONIQUE DELISLE, APPUYÉE PAR SYLVAIN LÉGARÉ, ET UNANIMEMENT RÉSOLU, d'approuver l'ordre du jour, tel que proposé.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2017

2.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 14 NOVEMBRE 2017

IL EST PROPOSÉ PAR BRIGITTE PELLETIER, APPUYÉE PAR JEAN LABBÉ, ET UNANIMEMENT RÉSOLU, d'approuver le procès-verbal de l'assemblée du 14 novembre 2017, incluant les modifications suivantes :

- **PAGE 2, POINT 4, TROISIÈME LIGNE** : À la suite de « 31 décembre 2018 », ajouter « et occasionne un impact sur le travail du Service de l'organisation scolaire ».
- **PAGE 3, POINT 6, DERNIÈRE LIGNE** : À la fin de la phrase, ajouter « et une discussion pourra éventuellement avoir lieu en assemblée de la Commission des études à ce sujet ».
- **PAGE 4, POINT 9.4, DERNIÈRE LIGNE** : Ajouter la phrase suivante : « À la suite de ses réflexions, la Boussole interculturelle émettra une recommandation au comité de direction. »

2.2. SUITES AU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 14 NOVEMBRE 2017

- **POINT 3.2 PRÉSENTATION DU BILAN DES PLAINTES ÉTUDIANTES 2016-2017**: Les rencontres du comité-conseil ont eu lieu à Longueuil et à l'ÉNA comme prévu. Il est mentionné que ces rencontres sont pertinentes afin de permettre aux membres de prendre connaissance de la procédure ainsi que de rencontrer la personne-ressource. Il semble nécessaire d'effectuer cette rencontre chaque année, plus particulièrement avec les nouveaux membres.
- **POINT 3.2 RÊVONS L'ÉNA** : Il est confirmé que le comité de direction a élaboré un plan d'action dans les suites des rencontres *Rêvons l'ÉNA* et que celui-ci a été présenté à la ministre David par M. Lambert.
- **POINT 9.4 INFORMATION SUR LA LOI 62 SUR LA NEUTRALITÉ RELIGIEUSE DE L'ÉTAT** : Il est annoncé que la Boussole interculturelle a effectué une première rencontre au sujet de l'application de la loi n° 62 sur la neutralité religieuse de l'État. À la suite d'une deuxième réunion, prévue dans les semaines à venir, une recommandation sera émise au comité de direction.

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2017

3.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2017

IL EST PROPOSÉ PAR SERGE RANCOURT, APPUYÉ PAR MONIQUE DELISLE, ET UNANIMEMENT RÉSOLU, d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 5 décembre 2017, incluant les modifications suivantes :

- **PAGE 2, POINT 2, CINQUIÈME LIGNE** : Remplacer le mot « nommé » par « mentionné ».
- **PAGE 2, POINT 4, DERNIÈRE LIGNE** : Modifier la date du plan stratégique (2023 au lieu de 2013) et retirer la dernière partie de la phrase, soit « de la vision proposée ainsi que des enjeux ».

3.2. SUITES AU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2017

- **POINT 2 MISE EN CONTEXTE ET RAPPEL DES GRANDES ÉTAPES DU PROCESSUS POUR LE PLAN STRATÉGIQUE 2018-2023 (RÉALISÉES ET À VENIR)** : Il est précisé qu'une rencontre du Comité consultatif du *Plan stratégique 2018-2023* aura lieu ce jour. Par la suite, une version du *Plan stratégique 2018-2023* sera diffusée à toute la communauté d'Édouard à l'aide d'un message de type *Info-Cégep* en vue de la Commission collégiale du 13 mars prochain. Lors de cette journée, chaque instance sera invitée à présenter un mémoire sur les enjeux du prochain plan stratégique.

4. RÉVISION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES (PIEPE) : DÉPÔT DES RECOMMANDATIONS AU COMITÉ DES ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

M. Louis-Marie Dussault, directeur adjoint des programmes, et M^{me} Renée Asselin, conseillère pédagogique au Service des programmes, sont invités à présenter les travaux menés depuis le début de la session d'automne 2017 sur la révision de la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études* (PIEPE). Les changements se rapportent principalement aux trois recommandations de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) qui avaient été énoncées lors de l'évaluation de la PIEPE de 2006. Les membres de l'assemblée posent quelques questions, notamment sur le nouveau bilan de formation des programmes menant à une Attestation d'études collégiales (AEC). En effet, ce nouveau bilan de formation permet de mieux évaluer les programmes de la formation continue.

La présidente de l'assemblée précise que ce sera le Comité des orientations pédagogiques (COP) qui étudiera le document, afin de déposer un avis pour adoption lors d'une Commission des études ultérieure.

5. RÉVISION DU CADRE DU SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME D'ÉTUDES CONDUISANT AU DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC) : DÉPÔT DES RECOMMANDATIONS AU COMITÉ D'ÉTUDE DES PROGRAMMES

M. Pierre Joo, conseiller pédagogique au Service des programmes, se joint à l'assemblée et présente les modifications apportées au document *Cadre du suivi de la mise en œuvre d'un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)*. Il est précisé que lors du suivi de la mise en œuvre du nouveau programme Arts, lettres et communication, un état de situation a été effectué afin de cibler les modifications à apporter au processus, notamment le retrait de l'aspect de la réussite dans l'analyse. En effet, il est expliqué que les comités de programmes peuvent décider de se pencher sur l'évaluation de l'aspect de la réussite, et ce, à tout moment.

À la suite d'une période de questions, le document est déposé au Comité d'étude des programmes (CEP) afin que celui-ci puisse étudier les changements proposés. Par la suite, le CEP déposera une recommandation pour adoption lors d'une future Commission des études.

6. ADOPTION DE LA MISE À JOUR DE LA PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES PLAINTES ÉTUDIANTES DANS LE CADRE DES RELATIONS PÉDAGOGIQUES

M. Étienne Marcotte, secrétaire de l'assemblée, présente la dernière version du document *Procédure de traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*. Concernant la demande d'autoriser les membres d'un exécutif syndical étudiant à faire partie du comité-conseil, il est réitéré qu'une prédisposition de conflit d'intérêts est trop importante pour approuver cette demande. Toutefois, afin de remédier aux difficultés de recrutement pour ce comité, il est suggéré de nommer les membres étudiants de l'autre campus comme substitut par défaut. À la suite de quelques modifications linguistiques apportées au document, l'assemblée est prête à adopter la nouvelle version de la procédure.

ATTENDU la demande de modification du document *Procédure de traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*, énoncée par M. François Dauphin lors de la présentation du *Bilan des plaintes étudiantes 2015-2016* à la Commission des études du 6 septembre 2016;

ATTENDU la première proposition de révision déposée par le Comité des orientations pédagogiques lors de la Commission des études du 7 mars 2017;

ATTENDU la décision de l'assemblée de la Commission des études du 7 mars 2017 de demander au Comité des orientations pédagogiques de retourner analyser la procédure, plus particulièrement l'article 4.4 sur la composition du comité-avisé;

ATTENDU les nouvelles recommandations de modifications déposées par le Comité des orientations pédagogiques à la suite d'une rencontre à la session d'hiver 2018.

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN LABBÉ, APPUYÉ PAR PIERRE RANNOU, ET UNANIMEMENT RÉSOLU, d'adopter la mise à jour de la *Procédure de traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*, tel que proposé, incluant les modifications linguistiques.

7. ADOPTION DU DOCUMENT *COURS COMPLÉMENTAIRES – RÈGLES D'ÉLABORATION DE L'OFFRE DE COURS*

M^{me} Annie Houle présente le document *Cours complémentaires – Règles d'élaboration de l'offre de cours* déposé par le Comité des orientations pédagogiques à la suite de deux rencontres. Le document est revu point par point. Il est annoncé que la matrice cours/programme sera présentée pour la première fois au printemps 2018. Ce document permettra de guider les départements dans la préparation de leur offre de cours complémentaires, et ce, pour chaque session. Quelques suggestions sont émises pour bonifier le document et l'assemblée est prête à se prononcer.

ATTENDU la demande de l'assemblée de la Commission des études du 11 avril 2017 d'effectuer une révision des règles d'application des cours de la formation générale complémentaire;

ATTENDU la présentation des règles en vigueur lors de l'assemblée de la Commission des études du 12 septembre 2017;

ATTENDU les deux rencontres du Comité des orientations pédagogiques qui se sont tenues le 3 octobre 2017 et le 23 janvier 2018, et qui ont permis l'élaboration du document *Cours complémentaires – Règles d'élaboration de l'offre de cours*.

IL EST PROPOSÉ PAR GUYLAINE FONTAINE, APPUYÉE PAR BRIGITTE PELLETIER, ET UNANIMEMENT RÉSOLU, d'adopter le document *Cours complémentaires – Règles d'élaboration de l'offre de cours*, tel que proposé, incluant l'ajout de quelques éléments.

8. AVIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION : RÉPONSE DU CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT À L'APPEL DE PROPOSITIONS POUR LE FUTUR PROGRAMME DE TECHNOLOGIE DE L'ÉCHOGRAPHIE MÉDICALE

M^{me} Mercier invite M. Lin Jutras, directeur adjoint des études et M^{me} Patsy Caron, professeure au Département de technologies de radiodiagnostic à venir présenter le projet. Le Cégep a reçu un appel de proposition de la Direction de la planification de l'offre, de la formation continue et de la recherche du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, visant à contribuer au déploiement de l'offre de formation du nouveau programme d'études de Technologie de l'échographie médicale.

Les critères d'évaluation par lesquels le Ministère entend évaluer les projets sont présentés. Au terme de cette présentation et au terme d'échanges et de discussions, il est proposé que :

ATTENDU que le cégep Édouard-Montpetit a été ciblé par le Ministère comme un établissement pouvant déposer une proposition d'implanter le nouveau programme d'études de Technologie de l'échographie médicale;

ATTENDU que ce projet s'inscrit parfaitement dans le plan de développement du cégep Édouard-Montpetit;

ATTENDU l'avis favorable de l'assemblée départementale du Département de technologies de radiodiagnostic du cégep Édouard-Montpetit de déposer une proposition d'implanter le nouveau programme d'études de Technologie de l'échographie médicale;

ATTENDU que le Cégep est en mesure de répondre à tous les critères d'évaluation par lesquels le Ministère entend évaluer les propositions reçues.

IL EST PROPOSÉ PAR NANCY CHAPUT, APPUYÉE PAR VANESSA BLAIS, ET UNANIMEMENT RÉSOLU, de recommander au conseil d'administration d'appuyer la proposition du cégep Édouard-Montpetit d'implanter le nouveau programme d'études de Technologie de l'échographie médicale.

9. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

9.1. NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LE RÉGIME DES ÉTUDES COLLÉGIALES (RREC)

M^{me} Josée Mercier énumère les changements en vigueur dans le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC). Ces changements exigent d'effectuer des modifications aux *Conditions d'admission et cheminement scolaire 2018-2019*. Ainsi, une nouvelle version sera présentée dans une prochaine Commission des études.

9.2. RENCONTRE AVEC LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (CEEC)

Lors de l'audit de la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) de mars 2017, des démarches ont été entreprises afin de démontrer les adaptations faites dans certains cours de français et de philosophie en lien avec une ancienne recommandation de la Commission sur l'aspect de la formation générale propre. Toutefois, malgré ces démarches, une lettre a été envoyée à l'automne 2017, signée par la nouvelle présidente, demandant de répondre à ces exigences avant le 15 septembre 2018. M^{me} Josée Mercier annonce qu'elle rencontrera des enseignants et des coordonnateurs de la formation générale à l'ÉNA afin de prendre note des adaptations effectuées dans leurs cours. Ces démarches visent à trouver des moyens de répondre aux exigences de la CEEC quant à la formation générale propre.

9.3. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Communauté de la Commission des études

- Ordre du jour de l'assemblée du 6 février 2018
- Procès-verbal de l'assemblée du 14 novembre 2017
- Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 5 décembre 2017
- Révision de la *Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études* – version commentée
- Révision du *Cadre du suivi de la mise en œuvre d'un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)* – version commentée
- Mise à jour de la *Procédure de traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*
- Projet de règles *Cours complémentaires – Règles d'élaboration de l'offre de cours*

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée (15 h 53).



Étienne Marcotte
Secrétaire de la Commission¹



Jacinthe Noreau
Secrétaire de l'assemblée

¹ La version originale signée est archivée à la Direction des études.